



Conditions générales de vente

Formation vocale Nantes désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 11, allée Duguay-Trouin, 44000 Nantes.

Formation vocale Nantes met en place et dispense des formations dans ses locaux.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la Formation vocale Nantes pour un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, Formation vocale Nantes s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros et ne sont pas éligibles à la TVA. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), deux cas de figure peuvent se présenter :

- 1) Le client règle lui-même ses cours et se fait rembourser par l'OPCO en fin de stage sur présentation d'une attestation de présence et d'une attestation de fin de stage établies par Formation vocale Nantes. La délivrance de ses attestations impliquent que les séances aient effectivement eu lieu et aient été réglées.
- 2) Le coût de la formation est facturé directement à l'OPCO par Formation vocale Nantes. Dans ce cas, la formation commence dès réception de la convention de formation signée.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 2 jours avant le jour et l'heure prévus. Elle peut se faire par SMS, mail ou communication téléphonique.



En cas d'annulation le jour même de la séance ou d'absence, la séance est due.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, Formation vocale Nantes ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par SMS, mail ou communication téléphonique.

Programme des formations

Le programme pédagogique des formations est susceptible de modifications en fonction de son état d'avancement et des capacités de travail du stagiaire.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à Formation vocale Nantes sont utilisées pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre Formation vocale Nantes et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Nantes.